

Echo de Notre-Dame de la Garde
Semaine Religieuse de Marseille

N° 1709 – 1711	Septembre 1914
N° 1713 – 1715	Octobre 1914
N° 1719	Novembre 1914
N° 1719	Novembre 1918
N° 1926	Décembre 1918
N° 1939	Février 1919
N° 1960	Juillet 1919
N° 1970	Septembre 1919

Les horreurs commises pas les Allemands à Louvain

Les Actes des Vandales

Ce que détruisent les Vandales

Lettre de l'Archevêque de Cambrai

L'Ouvroir Diocésain et les Eglises dévastées

Un Savant Religieux Indignement maltraité

St Thomas d'Aquin et le brigandage chez les Allemands

La Prusse et la Persécution religieuse

Les Allemands pillards

Un relevé précis et authentique

Les horreurs commises par les Allemands

A LOUVAIN

C'est de source allemande que l'on obtient aujourd'hui les premiers récits détaillés de la destruction de Louvain. Le correspondant du *Temps* à Genève lui télégraphie le récit que publie la *Gazette de Cologne*, récit d'un témoin oculaire, qui dépasse en horreur tout ce qu'on a dit jusqu'ici. Ce correspondant de la *Gazette de Cologne* ne dut d'avoir la vie sauve qu'au fait qu'il cria aux soldats : « Vous voulez donc tuer quelqu'un de Cologne ? » Les allemands le remirent alors en liberté. Dans les rues la fusillade dura toute la nuit. Tous ceux qui étaient trouvés en possession d'une arme étaient impitoyablement fusillés. Le spectacle était terrifiant. La ville flambait de tous les côtés et on ne cessait de fusiller. Des tonneaux d'esprit-de-vin explosaient avec un fracas assourdissant. Quand le jour se leva, un spectacle effroyable s'offrait aux yeux ; les malheureux fusillés gisaient sur le pavé et toujours on conduisait de nouveaux « coupables » devant les pelotons d'exécution. Des femmes et des enfants demandaient grâce en pleurant. Et quand il a fini de tracer ce tragique tableau, le correspondant de la *Gazette de Cologne* ajoute : « Malgré toute la colère pour l'attaque subie, aucun cœur allemand ne pouvait se soustraire à la compassion pour les victimes innocentes... »

Les « cœurs allemands », en effet, ont dû cruellement souffrir au spectacle de ce crime contre la civilisation et l'humanité commis par des soldats allemands.

D'autre part, l'*Indépendance belge* annonce que l'ennemi a fusillé à Louvain deux Jésuites, professeurs de l'Université, qui avaient été trouvés porteurs de journaux relatant les atrocités allemandes. Ils en ont emmené trente autres à Bruxelles, attachés sur des charrettes, mais les ont remis en liberté sur l'intervention d'un citoyen hollandais.

N°1709

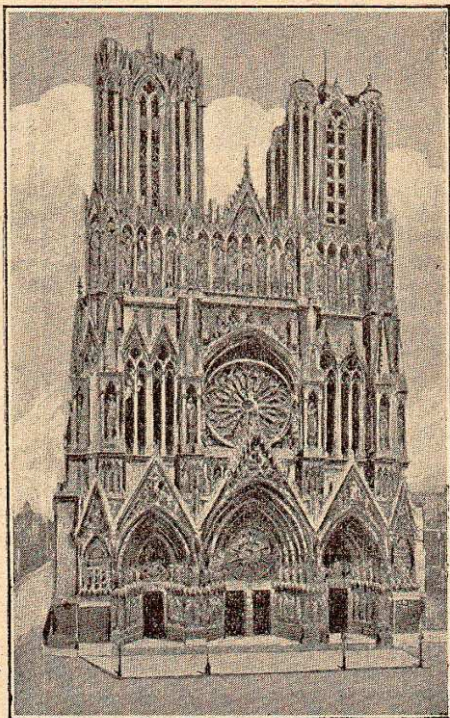
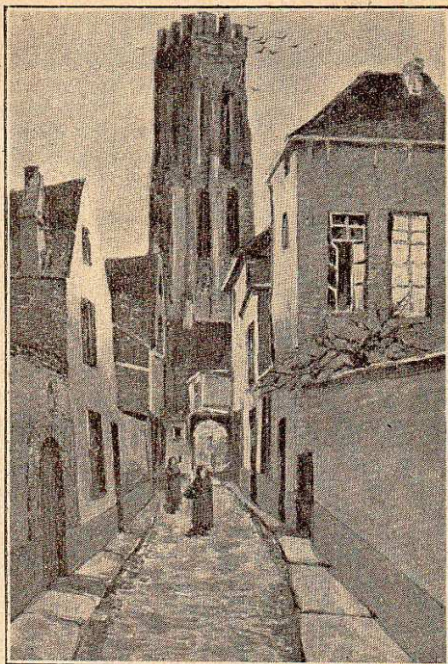
13 septembre 1914

N°1711 27 septembre 1914

Ce que détruisent les Vandales

La Tour de Saint-Rombaud, en partie détruite par les Vandales modernes, fait partie de la Cathédrale de Malines. La construction en fut commencée en 1152 et se poursuivit pendant près d'un siècle, elle a 97 mètres de haut, mais elle resta inachevée. Comme on le voit sur notre gravure, la flèche manque, elle devait donner à la Tour une élévation de 167 mètres. Le dernier Congrès archéologique avait émis un vœu pour l'achèvement du merveilleux édifice, et ce vœu allait être mis à exécution. Les Vandales sont venus.

La Cathédrale de Reims est une merveille de l'architec-



ture ogivale, un des plus beaux édifices que le génie humain ait conçu et construit ici-bas, pour exalter sa foi, sa confiance en Dieu, son amour pour le Père qui est aux cieux. Mais elle est plus encore, pour nous, elle fut construite au XIII^e siècle pour abriter somptueusement le berceau de la nationalité française, son baptême en la personne de Clovis; elle est la Basilique du Sacre; elle résume toute notre histoire, et Jeanne d'Arc y entra avec son étendard glorieux.

Les Vandales ont pu détruire ces belles pierres et les trésors que les siècles y avaient accumulés, ils n'ont pu détruire tous ces souvenirs. On l'a dit avec raison, nous la pleurerons toujours la vieille et chère Cathédrale, mais rien ne périra de ce dont elle était le symbole sacré.

T. B.



Au sujet des Actes des Vandales

La Protestation du Pape contre l'Attentat de Reims

Dès que Benoît XV a appris l'affreuse nouvelle de la destruction de la cathédrale de Reims par les obus allemands, Sa Sainteté s'est empressée d'adresser au cardinal Luçon ses condoléances et l'expression de sa réprobation pour de tels procédés, indignes d'une nation civilisée et contraires aux lois internationales que l'Allemagne a cependant revêtues de sa signature. L'Agence Fournier a même annoncé, d'après des renseignements particuliers, que Benoît XV a envoyé un télégramme à l'empereur Guillaume pour protester au nom du monde catholique. Le kaiser n'aura sans doute pas répondu: il lui serait difficile de mettre en harmonie de tels actes de sauvagerie avec la « haute culture » dont il croit avoir le monopole.

Inutile et impossible Justification

Des personnalités les plus en vue du catholicisme allemand, au nombre d'une soixantaine, viennent de faire parvenir à tous les cardinaux résidant à Rome un mémoire rédigé en latin, qui a pour but de justifier l'attitude de l'Allemagne dans la présente guerre et notamment d'excuser les actes de barbarie et de vandalisme commis en Belgique et en France par les armées allemandes. Mais on ne fait pas grand cas, à Rome, de ce factum probablement commandé par le kaiser et tous les cardinaux savent bien à quoi s'en tenir.

N°1713

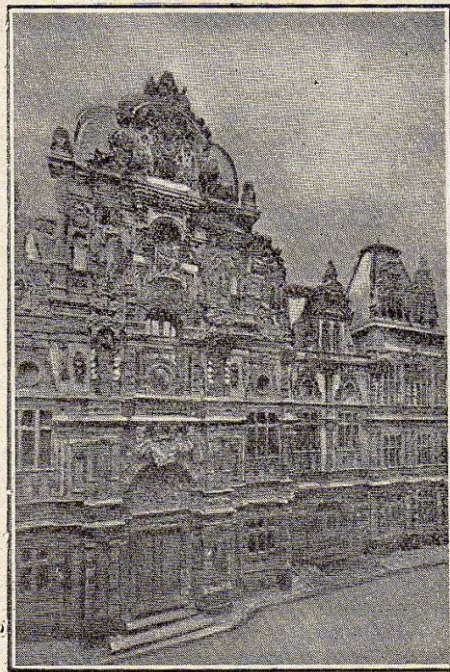
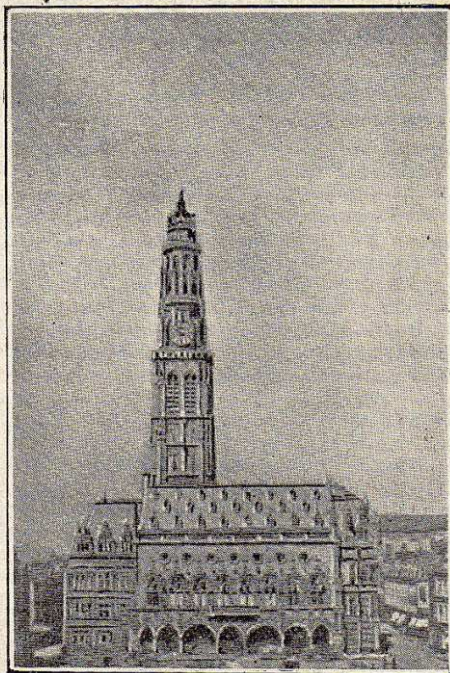
11 octobre 1914

Ce que détruisent les Vandales

II

Le style ogival est essentiellement français. C'est l'expression éclatante du caractère de notre race, car tout dans l'édifice ogival tend à monter, à s'élever, c'est l'aspiration vers les sommets, les idées hautes, le ciel, Dieu. Le style classique, au contraire, le style des anciens, du paganisme, affecte la ligne horizontale; l'édifice s'étend en largeur, il est peu élevé, rien n'y monte pour ainsi dire, ceux qui l'ont conçu voulaient s'emparer de la terre, dominer ici-bas.

Aussi bien, le style ogival fut avant tout celui des édifices religieux. Nos plus belles



cathédrales sont ogivales, Notre-Dame de Paris, Chartres, Reims, Le Mans, etc. C'est l'exaltation de la pensée et de l'amour de Dieu, en ce grand siècle de la foi, de l'art et de la théologie, que fut le XIII^e siècle.

Mais il a tant de grâce qu'on l'adopta aussi dans l'architecture civile.

On sait que la Belgique, où les cœurs battent à l'unisson des nôtres, possède — possédait, nous devrions dire, hélas! — un grand nombre de chefs-d'œuvre du style ogival.

En France, nous en avons un bon nombre, l'Hôtel de Ville d'Arras, en offre, un beau spécimen dans sa façade principale et son beffroi. Une des façades latérales, d'une grande beauté, reproduite dans notre second cliché, est de la Renaissance de François I^{er}.

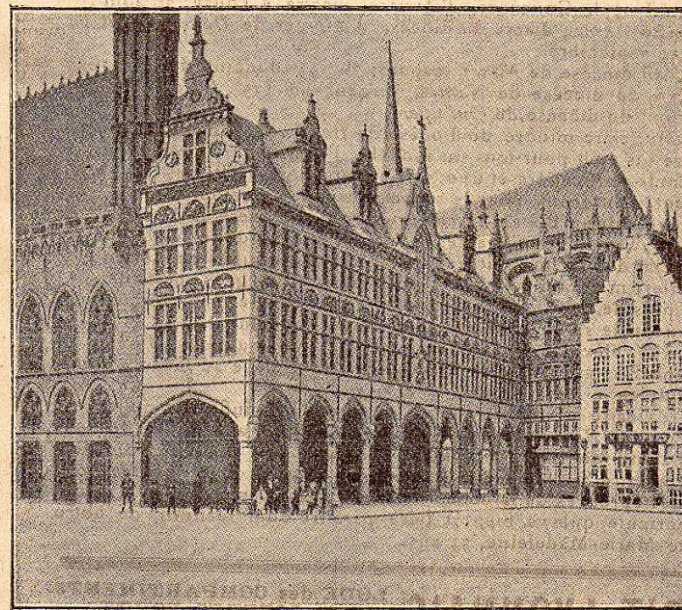
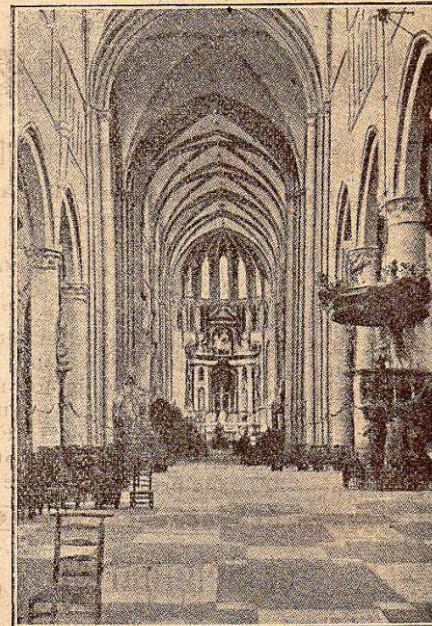
T. B.

Ce que détruisent les Vandales

III

Par son ensemble harmonieux, la cathédrale d'Ypres, qui a tant souffert du bombardement, est la plus belle église de Belgique. Le chœur, partie la plus ancienne de l'édifice, date de 1221, il n'a pas moins de 40 mètres de long. Ce fut d'abord une collégiale, sous le patronage de saint Martin dont la statue équestre domine encore l'autel-majeur. Les stalles des chanoines, d'une grande richesse, ont toutes des baldaquins avec frontons, elles sont du XVI^e siècle. Rappelons que le trop célèbre Jansénius était évêque d'Ypres. Pie X aura eu la gloire de détruire les derniers restes de son coupable rigorisme qui éloignait les fidèles de la sainte communion.

L'Hôtel de Ville, gravement atteint par les obus, est joint à la vaste construction des Halles dont on voit une partie seulement dans notre cliché. Elle fut commencée en 1575. On remarquera que la grande fenêtre



est surmontée d'une croix. — A l'intérieur, une salle d'honneur, celle des échevins, d'une décoration ogivale très élégante, avec des verrières et des fresques d'une grande splendeur. Ces fresques retracent l'histoire de la cité, du douzième à la fin du quatorzième siècle.

T. B.

D'une Lettre de l'Archevêque de Cambrai à l'Empereur d'Allemagne

... Si je regarde autour de moi, je n'y vois que contributions écrasantes et sans proportions avec les ressources du pays ; que réquisitions exagérées et confiscations illégitimes ; que domiciles violés et fouillés ; qu'habitants mis hors de leurs logis ; que mobiliers dispersés ou emportés ; qu'amendes exorbitantes ; que prisons étonnées d'abriter des gens de bien ; que travaux de fortifications exigés contre la patrie sous peine de tourments ignorés de tous les codes. Le clergé est suspect ; les prêtres, privés la plupart de leurs églises, ne peuvent visiter ni leurs chefs ni leurs confesseurs. Le pays est ruiné. Le commerce, l'industrie et l'agriculture sont anéantis ; les usines ont vu disparaître leurs machines, leurs métiers et leurs matières premières ; les charrues ont été enlevées ; les étables ont perdu jusqu'à leurs vaches laitières ; et sur une des terres les plus fertiles d'Europe, on ne vit plus que du ravitaillement étranger. Là où, sur la promesse des pactes internationaux, nous attendions une administration qui aide et qui fait vivre, nous avons subi une réglementation infinie qui tracasse et qui stérilise.

Si je regarde au plus loin, vers le front, c'est la dévastation, sous prétexte qu'il ne faut rien y laisser qui pourrait être de quelque secours à l'ennemi, comme si la convention de La Haye, en laissant à l'occupant l'usufruit des domaines publics et la puissance des impôts sur les biens privés, ne lui avait pas confié surtout le devoir accepté par lui d'une administration qui entretient et qui garde. Les villages sont rasés ; les forêts abattues ; les arbres fruitiers supprimés, eux auxquels Dieu défendait de toucher, même chez les peuples qu'il avait ordonné, pour leur impiété, de passer au fil de l'épée...

Votre Majesté ne pense-t-elle pas que cette gloire est stérile, qui fait récolter la haine ; que les peuples vivent moins de lauriers que d'estime mutuelle ; et que la guerre la plus féconde est celle qui conquiert l'estime de l'ennemi ?

Sire, les larmes et les malédictions d'un peuple sont très lourdes ; Votre Majesté ne voudra en faire peser le poids ni sur sa dynastie ni sur son empire. Si elle juge que les conventions internationales peuvent être dénoncées, elle sait aussi que par-dessus toutes les conventions il existe des principes et des lois qu'on ne peut ni dénoncer ni abroger, comme sont les lois de justice et d'humanité, le principe de la priorité du droit sur la force. Violés, ces principes et ces lois se vengent. La personne comme la propriété même d'un ennemi sont sacrées. Qui foule leurs droits aux pieds aide à l'ascension de la démocratie et du socialisme que cette guerre a déjà tant fait monter, au détriment des anciennes formes de l'autorité et de la vie publique...



L'Ouvroir Diocésain et les Églises dévastées

Ce qui a été fait. — Ce que l'on va faire. — Nouvel Appel de Monseigneur l'Evêque. — L'Exposition des Ornaments et autres objets du culte et leur distribution.

Le diocèse de Marseille n'a cessé de donner aux Œuvres de guerre un concours dont l'importance a pu être connue de tous par les faits que nous avons consignés et les chiffres que nous avons donnés. Parmi ces Œuvres, la sollicitude envers les églises dévastées avait naturellement une place de choix. On sait que les Quêtes prescrites par Monseigneur ont été fructueuses, des dons sont venus encore s'y ajouter. Ce premier effort a produit des résultats notables et ont permis de faire plusieurs envois de fonds. Divers Ouvroirs établis dans la ville de Marseille, notamment celui des Missions Etrangères et celui des Noélistes, ont fait en outre, soit à des Evêques, soit à des Cûrés des régions envahies, plusieurs envois d'ornements, de linges et d'objets divers du culte.

Quant à l'Ouvroir Catholique de la rue Châteauredon, placé directement sous le Patronage du Chef du Diocèse, nous avons fait savoir que sur le désir exprimé par Monseigneur, il avait été décidé que l'on continuerait à travailler pour les églises des pays occupés ou qui avaient particulièrement souffert des bombardements, et que le partage serait fait après la fin des hostilités.

La guerre est heureusement terminée, et par la victoire la plus complète. Aussi bien, Monseigneur l'Evêque, par la voix de sa *Semaine Religieuse*, fait un dernier appel qui s'adresse non pas seulement aux membres, amis et bienfaiteurs de l'Ouvroir Diocésain, mais aux membres et amis des divers Ouvroirs établis à Marseille, Œuvres paroissiales ou autres, et aux Catholiques désireux de donner à cette Œuvre des églises dévastées un témoignage de leurs sympathies empressées, d'abord par un sentiment de religion et en même temps de vrai patriotisme, cet appel a pour but d'activer l'achèvement des ornements sacrés à confectionner et la réunion de tous les objets du culte, vases sacrés, garnitures des autels en bronze doré, missels, tapis, etc.

Tous ces objets seront réunis à l'Evêché où ils prendront place dans une Exposition générale qui sera ouverte au public, vers la fin du mois de Février, ils seront bénits dans une réunion solennelle par Monseigneur, et l'expédition en sera faite, dès les premiers jours de Mars, aux Evêques des divers diocèses dévastés. Comme tous les autres appels du Chef vénéré du diocèse, celui-là sera entendu, et, une fois de plus, les Catholiques Marseillais se montreront dignes et de l'importance et de la richesse de notre grande cité et de leur profond attachement à tout ce qui tient à la décence du culte divin comme au nouvel ameublement de la Maison de Dieu que les Barbares n'ont pas plus épargnée que la Maison des hommes. T. B.

Les objets tout prêts, comme croix, chandeliers, candélabres, etc., peuvent être envoyés ou déposés directement à l'Evêché, 35, rue Montaux; quant aux ornements sacrés, même entièrement achevés, aux étoffes, aux pièces de lingerie et vieux bijoux, débris d'argent, etc., pour la fonte de nouveaux vases sacrés, on est prié de les envoyer au siège de l'Ouvroir Catholique diocésain, 3, rue Châteauredon, le mercredi de chaque semaine.

Un Savant Religieux, membre de l'Institut Indignement maltraité par les Barbares

En ouvrant une des dernières séances de l'Académie des Inscriptions, le Président, M. Paul Girard, au nom de l'Académie, a salué avec émotion une des plus nobles victimes de la tyrannie allemande en Belgique, le R. P. Hippolyte Delehaye, le très savant Bollandiste, correspondant de l'Institut de France à Bruxelles. Le P. Delehaye fut arrêté, il y a un an, par ordre du général von Falkenhausen, et condamné à dix ans de travaux forcés, pour crime de « trahison contre l'Allemagne » : il avait collaboré au vaillant journal « La Libre Belgique ».

On le jeta dans les cachots d'une vieille forteresse du XII^e siècle avec quelques autres « criminels » comme lui, et aussi avec les plus ignobles gredins condamnés de droit commun.

Le savant Religieux a été délivré par les Alliés.

Saint Thomas d'Aquin et le brigandage chez les Allemands

Un ami de la *Semaine catholique* de Toulouse signale avec à-propos ces quelques lignes extraites de la *Somme de Saint-Thomas d'Aquin* :
« ... Apud Germanos olim latrocinium non reputabatur iniquum, cum tamen sit expresse contra legem naturæ, ut refert Julius Cæsar in libro 6^o de Bello gallico. . . »

(I^a - II^æ, quæst. XCIV, art. iv.)

Traduction : « Autrefois, en Germanie (en Allemagne) le brigandage n'était pas considéré comme criminel, bien qu'il soit manifestement contraire à la loi naturelle, ainsi que le remarque J. César dans son livre 6^e de Bello gallico. »

Saint-Thomas, qui connaissait l'Allemagne pour en avoir parcouru quelques régions, a-t-il voulu être charitable en écrivant le mot... autrefois ? Il est néanmoins curieux de voir le Docteur Angélique fixer ainsi, dans la *Somme Théologique*, un trait de mœurs qui dut retenir son attention pour qu'il jugeât bon de noter cette citation de Jules César. Quoi qu'il en soit, l'expérience acquise au cours de ces dernières années nous oblige à supprimer désormais le correctif « autrefois » et à reconnaître que l'âme allemande est demeurée une âme de brigand inconscient et sans remords.

N°1932
22 décembre 1918

N°1939
09 février 1919

Au sujet de la Prusse et de la Persécution Religieuse

Dès que la Prusse, en 1870-71, eut vaincu la France et établi à son profit l'empire d'Allemagne, le nouvel empereur Guillaume 1^{er} et son ministre Bismarck préparèrent une violente persécution contre les catholiques. Ce fut le Kulturkampf avec les tyranniques lois de mai. Durant sept ans, de 1873 à 1879, la tempête sévit avec arrestations, confiscations, emprisonnements et déportations.

La Franc-Maçonnerie avait été, bien entendu, l'instigatrice de ces actes de violence.

Le 31 mars 1873, après les Evêques de Posen et de Trèves, Mgr Melchers, archevêque de Cologne, ne sortit des mains du geôlier que pour prendre le chemin de l'exil en Hollande.

Or, voici qu'on peut lire, dans la *Kipa* du 14 avril 1919, les lignes suivantes reproduites par la *Documentation Catholique* du 24 mai :

« On peut considérer comme une ironie du sort, écrit le *Zoller*, le fait que le **château où habite Guillaume II a abrité, il y a quarante-cinq ans, le Cardinal Melchers, chassé de sa patrie par le Kulturkampf.**

« Qui aurait pensé que, en un temps prochain, le petit fils de celui qui avait porté les lois du Kulturkampf dût pareillement prendre le chemin de l'exil ?

« Le kaiser se rappelle-t-il ces événements dans les heures solitaires de sa retraite, et songe-t-il aux paroles prophétiques que sa grand-mère, l'impératrice Augusta, disait à son mari : *Cela ne peut porter bonheur à notre Maison d'envoyer en prison tant d'hommes de Dieu !*

Il n'y a qu'un créateur dans le ciel, qui est Dieu, et un créateur dans l'Etat, qui est le Roi, le quel élève et récompense ceux qui ont l'honneur de le servir, suivant leur mérite et application.
COLBERT.

LES ALLEMANDS PILLARDS

UN RELEVÉ PRÉCIS ET AUTHENTIQUE

SEDAN : *Objets d'église abandonnés par les Allemands.* — Actuellement, il reste encore à Sedan (ancienne Ecole des Frères, 3, avenue Philippoteaux), des ornements, vases sacrés, objets divers :

I. — *Objets dont la provenance est certaine.* — 5 caisses portant comme indication d'origine : Witry ; 1 caisse provenant de Vaux-Champagne ; 6 caisses de Saint-Morel (un grand Christ en bois sculpté semble apparenté au retable de l'autel contenu dans les caisses) ; 1 caisse venant de Beine ; 1 caisse de Sommerance ; 1 caisse de Sommerance, Féville, Saint-Georges, Exermont ; 1 caisse paraissant provenir d'Isles-sur-Suippes ; 1 ostensor provenant de l'église de Brières ; 2 calices et 1 ciboire venant de Cernay-les-Reims ; 1 calice de Brioules ; 1 ciboire de Vandy ; 1 ciboire d'Olizy ; 1 ciboire de Liry ; 1 calice et 1 ciboire de Marcq ; 1 ciboire de Beaulieu, près Noyon ; 1 ostensor est indiqué comme provenant des environs de Grandpré ; 1 paquet d'ornements trouvés dans la chapelle de l'usine, à Brévilly, et provenant sans doute des environs.

II. — *Objets ne portant aucune indication d'origine.* — 4 ostensoirs, 4 calices, 2 ciboires, 3 missels et 2 reliquaires de la Vraie Croix.

1 reliquaire forme cadre rectangulaire contenant : Manna Sancti Nicolai, Reliquiae SS. Ignatii, Thomae Aq., Joseph, Balderici, Rodingi, abb.

1 reliquaire forme ostensor, contenant : Reliq. Sacrae Coronae Spinae et SS. Alexandri, Victoris, Margaritæ, Cælestinae, Cæciliae, Anastasiae, Felicis, Sanctini.

(Bulletin du Diocèse de Reims, N° des 7 et 13 Septembre 1919.)

La principale partie d'un honnête homme est de faire toujours bien son devoir à l'égard de Dieu, d'autant plus que ce premier devoir tire nécessairement tous les autres après soi, et qu'il est impossible qu'on s'acquitte de tous les autres, si l'on manque à ce premier.
COLBERT.

N°1960
06 juillet 1919

N°1970
14 septembre 1919

Extraits de la Collection en cinq volumes de
L'Echo de Notre-Dame de la Garde
période 1914 à 1919
Un prêt de Rémy IMBERT,
Président du Musée de la Mémoire Militaire de Meyreuil

Document édité le 05 janvier 2019
par le webmaster
Pour le site roquepertuse.org

